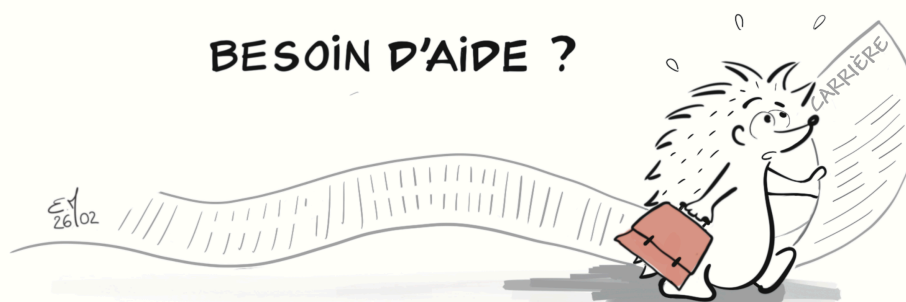




DRH de proximité

Parmi les multiples missions des DRH¹ de proximité de proximité, nous n'aborderons ici que celle relative à l'accompagnement individuel des personnels lorsque ceux-ci souhaitent faire évoluer leur carrière.

Ainsi, en théorie, leur mission s'inscrit dans une logique de **gestion humaine personnalisée** notamment sur les questions relatives aux parcours professionnels. Ils sont supposés incarner les acteurs centraux de l'accompagnement des parcours professionnels au sein de l'Éducation nationale ; cela, en passant d'une gestion administrative des carrières à une logique personnalisée, proactive et sécurisante pour les agents qui souhaitent évoluer.



1. Rôle d'accueil et d'écoute

Les DRH de proximité constituent normalement le premier interlocuteur des agents (enseignants, personnels administratifs, etc.). L'objectif est de partir de la situation réelle de l'agent et construire un accompagnement adapté.

Ils sont supposés assurer :

- des entretiens individuels confidentiels,
- une écoute des projets professionnels : mobilité, reconversion, évolution,
- l'identification des besoins ou des difficultés des personnels : fatigue professionnelle, souhait de changement, contraintes personnelles, etc.

¹ Directeur des Ressources Humaines

Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs d'aide, d'écoute et d'accompagnement institutionnels :

- réseaux CRH², référents handicap, référents médiation, compagnons-pairs, réseau PAS³, centre de réadaptation MGEN, etc.
- acteurs RH du rectorat : DPE⁴, DPAE⁵, DAFPEN⁶, médecine de prévention, assistantes sociales, etc.
- responsables hiérarchiques des agents : principaux de collèges, proviseurs de lycées, corps d'inspection, etc.

2. Aide à la construction du projet professionnel

Les DRH de proximité sont supposés jouer un rôle essentiel en matière de conseils sur les options professionnelles possibles, notamment dans la fonction publique.

Ainsi, ils peuvent accompagner les agents pour bien définir et clarifier leur projet :

- Études des compétences : savoir-faire, expériences, formations, diplômes, etc.
- Analyse des aspirations personnelles : passions, intérêts, etc.
- Informations sur les possibilités de mobilité professionnelle : changement de corps, de discipline, détachement, disponibilité, etc.,
- Conseils sur les parcours de reconversion ou de diversification : passer du 1er au 2nd degré, fonctions administratives, etc.



² Réseau des Conseillers en Ressources Humaines

³ Réseau Prévention - Aide - Suivi pour les agents en difficultés professionnelles, personnelles ou de santé

⁴ Direction du Personnel Enseignant

⁵ Direction des Personnels Administratifs et Enseignants

⁶ Direction Académique à la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale

3. Orientation vers les dispositifs existants

Les DRH de proximité sont susceptibles d'orienter les personnels vers les dispositifs adaptés aux évolutions professionnelles et servent ainsi de facilitateurs :

- bilan de compétences,
- formation continue,
- VAE⁷,
- accompagnement par des conseillers mobilité-carrière,
- dispositifs spécifiques : reclassement, adaptation de poste, etc.



4. Accompagnement dans la durée

L'accompagnement ne se limite pas à un entretien ponctuel ; il est supposé assurer un suivi individualisé, parfois sur plusieurs mois.

Les DRH de proximité peuvent :


- suivre l'évolution du projet,
- aider à préparer des candidatures : CV, lettres, dossiers,
- accompagner lors des étapes clés : demande de mobilité, concours, entretiens.

5. Interface avec l'administration :

Enfin, ils font le lien entre l'agent et l'administration :

- transmission d'informations aux services compétents,
- appui dans la compréhension des règles (statutaires, administratives),
- contribution à une gestion plus qualitative des ressources humaines.

Contactez-le SNALC Toulouse :

 **05 61 13 20 78**

 **juris@snalctoulouse.fr**

 **snalctoulouse.com**

⁷ Validation des Acquis et de l'Expérience

DRH de proximité départementaux 2026

Ariège	Sophie Descat	drhproximite.09@ac-toulouse.fr 05 67 76 52 01
Aveyron	Anne-Marie Penin	drhproximite.12@ac-toulouse.fr 05 67 76 53 31
Gers	Karine Lhoest Serra	drhproximite.32@ac-toulouse.fr 05 67 76 51 22
Hautes-Pyrénées	Catherine Flamme	drhproximite.46@ac-toulouse.fr 05 67 76 56 80
Lot	Isabelle Cadas	drhproximite.65@ac-toulouse.fr 05 67 76 55 06
Tarn	Stéphanie Mastain	drhproximite.81@ac-toulouse.fr 05 67 76 57 21
Tarn-et-Garonne	Vanessa Sans	drhproximite.82@ac-toulouse.fr 05 36 25 86 21

Haute-Garonne - Secrétariat : 05 36 25 82 80

Toulouse : <ul style="list-style-type: none"> • Jolimont - Borderouge • Ranguel - Les Carmes • Reynerie - Sept deniers • Fleurance - Matabiau • Nougaro - Les Deux mers • Empalot - Lardenne 	Corinne Rey-Murphy	drhproximite.31toulouse@ac-toulouse.fr
	Julien Bataillé	crhproximite.31toulouse@ac-toulouse.fr
Haute-Garonne nord : <ul style="list-style-type: none"> • Castelginest • Colomiers • Blagnac • Rouffiac Tolosan • Fronton • Bruguères • Lèguevin 	Monique Seillé	crhproximite.31nord@ac-toulouse.fr
Haute-Garonne sud : <ul style="list-style-type: none"> • Muret • Rieux-Volvestre • Saint-Gaudens • Haut-Comminges • Auterive 	Philippe Menvielle	drhproximite.31sud@ac-toulouse.fr
Haute-Garonne est-ouest : <ul style="list-style-type: none"> • Lanta • Villefranche-de-Lauragais • Labège • Fonsorbes • Tournefeuille 	Régine Fontaine Nathalie Mironneau	drhproximite.31est-ouest@ac-toulouse.fr